

LE MENSUEL

de l'école Philippe-Labarre

MARS 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u> PM : Spectacle de SAMAJAM pour tous
<u>14</u>	<u>15</u>	<u>16</u> Sortie à la Maison de la culture Mercier (préscolaire et 1 ^{re} cycle)	<u>17</u>	<u>18</u>
<u>21</u>	<u>22</u>	<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u> CONGÉ
<u>28</u> CONGÉ	<u>29</u>	<u>30</u> 18h45 : conseil d'établissement	<u>31</u> Activité récompense	<u>1^{er} avril</u>

RAPPEL - SURVEILLANCE DANS LA COUR D'ÉCOLE

Par mesure de sécurité, nous tenons à vous rappeler que les élèves devraient arriver dans la cour d'école entre 8h00 et 8h05 le matin et entre 12h50 et 12h55 à l'heure du dîner. Avant ces heures, il n'y a pas d'enseignants à l'extérieur pour assurer la surveillance des élèves et la cour est réservée à l'usage du service de garde.



CAMPAGNE DE FINANCEMENT

C'est à ce moment de l'année que nous amorçons habituellement notre campagne de financement annuelle. Cette année, comme il y a une diminution du nombre d'activités spéciales en raison des moyens de pression des enseignants, le conseil d'établissement a décidé de ne pas tenir de campagne de financement sous le modèle habituel. Par contre, il est important de noter qu'il y aura tout de même une sortie de fin d'année pour tous les élèves et qu'une contribution de 10\$ par enfant vous sera demandée le moment venu. L'école et le conseil d'établissement assumeront le reste des coûts (environ 12\$ par élève).



leucan

CAMPAGNE DE TIRELIRES D'HALLOWEEN 2015

Nous avons reçu récemment le résultat de notre campagne de tirelires d'Halloween pour venir en aide à Leucan. Les élèves de l'école ont ramassé 967,44\$. En 5 ans, c'est plus de 4370\$ qui ont été remis à Leucan par les élèves de notre école. C'est une marque de solidarité qui honore nos familles et nous vous en remercions très chaleureusement.

DÉMÉNAGEMENT

Nous vous demandons de prévenir l'école le plus rapidement possible de tout déménagement qui impliquera ou non un changement d'école pour l'an prochain. Nous faisons face à une augmentation de clientèle importante qui pourrait avoir des impacts sur notre organisation scolaire. Il est donc essentiel que nous puissions prévoir les mouvements de clientèle afin d'éviter de devoir déplacer des élèves inutilement. Nous vous remercions de votre collaboration.



FORMATIONS POUR LES PARENTS

Vous retrouverez en annexe plusieurs formations offertes prochainement par le comité central de parents ou par des organismes communautaires du quartier.



FONDATION MAMAN DION

À compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au dimanche le 27 mars 2016, vous pouvez déposer une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2016-2017. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante puisque maintenant, vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants.

Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE
3. Suivez les instructions

Informations complémentaires :

- Aucune demande ne sera acceptée par la poste.
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire, un centre local d'emploi ou un bureau Service Canada près de leur domicile.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social, scolaire ou communautaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information pourrait favoriser l'acceptation de votre demande. Lorsque la famille aura été présélectionnée, un représentant de la Fondation communiquera par téléphone avec l'intervenant afin de confirmer votre admissibilité.
- Vous devez faire parvenir à la Fondation, uniquement par la poste, à l'adresse suivante, les documents exigés. Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
 1. Une copie de la documentation confirmant le montant total de votre revenu familial, tel qu'indiqué à la ligne 150 de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada;
 2. Une copie de la première page du bulletin de chacun de vos enfants admissibles.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : www.fondationmamandion.org ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.

BON MOIS!!!

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE